



DIÈMEMAG'

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE DIÈME

Vie communale

Lutte contre le frelon asiatique
Agissons ensemble !

édito

Chères Dièmoises, chers Dièmois, chers amis, comme chaque fin d'année, je suis heureux de pouvoir partager ces quelques mots avec vous.

Je commencerai tout d'abord par une pensée particulière pour Martine Bernard qui nous a quittés cette année. Martine faisait partie de vos conseillers communaux en cours de mandat et était très active au sein de la commune, entre autres pour le fleurissement communal et les décorations de

fin d'année. Merci à Martine.

L'inflation a un impact non négligeable sur les finances communales. Les incertitudes de notre gouvernement actuel sur les orientations budgétaires aux communes nous obligent à examiner attentivement nos ressources et à élaborer des stratégies prudentes pour maintenir le cap, tout en assurant la stabilité financière de la commune.

Nos finances sont toujours saines mais nous devons rester vigilants dans la gestion de nos fonds, afin de conserver notre qualité de vie actuelle, tout en continuant à investir pour l'avenir.

Vous pourrez constater le travail fourni par votre équipe communale en consultant le contenu de ce bulletin municipal retraçant les actions de l'année.

Vous avez pu voir que l'espace jeux a été réalisé vers la salle des fêtes et mis à disposition fin avril :

- jeux pour enfants dans la partie en herbe
- deux cages multisports et des filets de récupération ballon

Pour un montant de 21 000 € HT et avec une participation financière de la COR de 10 000 € HT.

Nous sommes également sur un programme de réhabilitation énergétique, et, pour le fait, le logement situé au 175 route de Pepy va être rénové (courant 2025).

Chantier suivi par le cabinet OXYRIA en maîtrise d'ouvrage + étude thermique pour un montant de **13 930 € HT**.

4 lots ont été approuvés :

1 Rénovation et isolement par la toiture : **35 040.00 € HT**

2 Changement des menuiseries extérieures : **12 456.00 € HT**

3 Pose VMC : **3 487.79 € HT**

4 Isolation des murs par l'extérieur : **43 181.90 € HT**

Soit un total de 94 165.69 € HT

La dépense est subventionnée :

- Le Préfet représentant de l'État : 33 000 € HT dans le cadre de la DSIL
- Département : 15 000 € HT par l'appel à projet du département du Rhône
- COR : 9 136 € HT par le fond de concours.

Soit un montant TOTAL de subvention de : 57 136 € HT (environ 53%)

Et le reste, participation communale : **50 959.69 € HT**

Pour un total de dépense HT de : **108 095.69 HT** soit environ **130 000 € TTC**.

Nous avons également fait réaliser des travaux d'aménagement du cimetière par la marbrerie des PF Poyet pour un montant de **12 800 € TTC** (les précisions sont détaillées dans votre bulletin).

Vous avez pu voir que nous avons changé les décorations de Noël (qui présentaient des signes de faiblesse). Guirlandes reconditionnées (donc bien moins chères) et tout en LED.

Une information importante sur le développement des frelons asiatiques a été incluse dans le bulletin.

Ce fléau nécessite une vigilance accrue et le strict respect des recommandations.

Les voiries de la commune sont en bon état d'entretien et nous n'avons pas réalisé de dépense sur la voirie cette année 2024.

L'avenir 2025 :

- Commencer dès ce début d'année les travaux de réhabilitation énergétique cités ci-avant.

- Prévoir une rénovation de la sonorisation de l'église

- Prévoir une ouverture sur la partie haute du cimetière pour faciliter les interventions

Nous avons été sollicités (aux alentours de mi-juillet) par une entreprise du nom de Voltalia pour la réalisation d'une unité de stockage d'énergie.

Au premier abord, je me suis demandé en quoi cela consistait et j'ai eu un premier rendez-vous en mairie pour comprendre l'intérêt et les enjeux de ce projet.

C'est pourquoi, j'ai accepté de rencontrer 2 représentants de cette société le mercredi 02 septembre et ils m'ont développé l'intérêt de ce projet. (20 000 000 € d'investissement). Il faut savoir que ce projet (dimension) est pour le moment précurseur sur le territoire français.

Pour faire court, avec la surproduction d'énergie envisagée avec les développements de programmes éoliens et/ou photovoltaïques : une surproduction d'énergie électrique (photovoltaïque) peut être réalisée en pleine journée, mais pas la nuit. L'idée est de stocker cette surproduction la journée.

Une surconsommation de chauffage l'hiver même la nuit, l'idée est de relancer dans le réseau, ce stockage d'énergie pour équilibrer le réseau électrique. Pour ceci, il faut 1.6 HA pour réaliser cette centrale de stockage, proche de la ligne haute tension Chambost-Allières/Tarare. L'accord de principe pour la réalisation des études a été validé par délibération lors du conseil du 18 octobre 2024. L'entreprise est venue présenter son projet lors de cette réunion.

Une réunion publique est prévue en ce début d'année 2025 ici même dans notre salle des fêtes, afin de présenter le projet de manière générale. Cette réunion publique sera ouverte à tous et plus particulièrement aux habitants des 2 communes de : Dième et Valsonne.

Je pense sincèrement qu'il est intéressant de venir se rendre compte de ce projet et poser toutes vos questions.

Que cette année 2025 soit belle pour vous tous, bonne et heureuse année 2025.

Bienvenue aux nouveaux arrivants.

Hubert ROCHE
Maire de Dième

DIÈMEMAG'

MAIRIE DE DIÈME
10 route de Pépy 69170 DIÈME
Mercredi : 9 h-12 h
Vendredi 16 h-19 h
Tél. : 04 74 05 12 90
Mail : mairie@dieme.com
www.dieme.com

Directeur de publication :
Hubert ROCHE

Création graphique : hellocarole.fr
Images/illustration :
Mairie de Dième,
Jacques GUARDIOLA, Freepik

Impression :
Imprimerie AuraPrint-X
en 90 exemplaires

Prochaine parution :
Janvier 2026

Vie communale

Vos élus



Hubert ROCHE
Maire



Laurence PEPINO
Secrétaire



Véronique SARCIRON
1^{ère} Adjointe



Amélie FLEURY
2^{ème} Adjointe



Sébastien BARTHÉLÉMY



Martine BERNARD



Maurice CHERMETTE



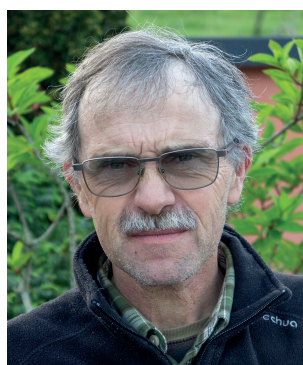
Serge LACROIX



Jérôme PLANUS



Nathalie POIZAT



Vincent SIVELLE



Marc SONTOT

Vie communale

Contacts utiles

- **GENDARMERIE de Tarare** 04 74 63 00 36
- **POMPIERS** composez le 18 ou 112 d'un portable
- **SAMU** composez le 15
- **AGENCE POSTALE Saint Clément\Valsonne**
04 74 13 08 39
Horaires : mardi 15h-18h30, jeudi 15h-18h30
vendredi 15h-18h
- **CENTRE ANTIPOISON de Lyon** 04 72 11 69 11
- **CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS de Lyon**
Hôpital Édouard Herriot
5 place d'Arsonval - 69003 Lyon (Pavillon I)
04 72 11 75 98 Hotline 24h / 24h
- **POMPES FUNÈBRES**
PFG Tarare : 04 74 05 07 02
PF des monts de Tarare : 04 74 10 00 94
PF ATL : 04 65 66 56 75
- **LYONNAISE DES EAUX (environnement)**
Anse - 0 977 409 443
- **ANIMAUX PERDUS** contacter la mairie
- **CORRESPONDANT LE PROGRÈS**
Mme Marie-Hélène LAURENT - 07 81 39 10 13
- **LE PATRIOTE BEAUJOLAIS VAL DE SAÔNE**
04 74 60 69 97
- **PAROISSE JEAN XXIII**
Père Frédéric BENOIST - 04 74 63 02 11
secretaire@paroissedupaysdetarare.fr
- **MAISON DU RHÔNE**
6 rue du Pigeonnier, 69170 Tarare
04 74 05 36 20
- **COR**
3 rue de la Venne, 69170 Tarare
04 74 05 06 60
- **DECHÈTTERIE SAINT MARCEL L'ÉCLAIRÉ**
Chemin Goutte Vignole - 69170 St Forgeux
06 33 49 66 13
Horaires : lundi au vendredi 10h-12h et 14h-18h,
samedi 8h-18h. Dimanche fermé.

Entreprises Diémoises

- **TRAVAUX AGRICOLES/BOIS DE CHAUFFAGE**
Véroche
Hervé CHERMETTE
04 74 05 12 92
- **FORMATION BUREAU D'ÉTUDES**
EURL FRANICE
1040 route de Valsonne
04 74 13 00 06
- **SPA/MASSAGES - CHAMBRE D'HÔTES**
CNATUREL
75 le David
04 74 05 18 08 - www.cnaturel.fr
- **CENTRE CAMINO, ORTHOPHONISTE**
Le Souzy
Clémentine RENONCET
06 62 46 66 83
- **ABYSS'HYPNOSE**
HYPNOTHÉRAPEUTE CERTIFIÉE
303 route de Chal
Marie-Noëlle VENTURINI
07 69 10 45 69
Consultation le mercredi, vendredi et samedi
abyss.hypnose@gmail.com
- **PASSE-MOI 1 SAVON**
SAVONNERIE ARTISANALE
BOUTIQUE, ATELIERS, LABORATOIRE
215 chemin des Razes
Caroline - 06 07 09 47 04
passe-moi-1-savon.sumupstore.com
- **SAVONNERIE RITZ,**
COSMÉTIQUES NATURELS
06 27 69 80 93
savonnerie-ritz.sumupstore.com

État-civil

Décès

Martine Anne-Marie BERNARD née GARAUD
Décédée le 10 septembre 2024

Bienvenue à...

- Madame VENTURINI
- Monsieur et Madame VANDALLE

Vie communale

Vos démarches administratives



• RECENSEMENT (service national)

Il est rappelé que les jeunes sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du mois de leurs 16 ans.

• DÉCLARER UNE NAISSANCE

Se rendre dans la mairie du lieu de naissance avec le livret de famille et un certificat de naissance.

• OBTENIR UNE COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

Fournir nom, prénom et date de naissance à la Mairie du lieu de naissance. Possibilité de faire par courrier, joindre alors une enveloppe timbrée à votre nom.

• POUR LES MARIAGES

Venir dans la commune d'habitation, un fascicule détaillé vous sera remis.

Les bans doivent être publiés au moins 11 jours avant la date du mariage.

• OBTENIR UNE COPIE D'ACTE DE MARIAGE

Mêmes formalités et mêmes conditions que pour la copie de l'acte de naissance en indiquant les noms et prénoms des conjoints et la date de mariage.

• OBTENIR UN EXTRAIT DE MARIAGE

Fournir les noms et prénoms des conjoints et la date de mariage. Possibilité de faire par courrier, joindre alors une enveloppe timbrée à votre nom.

• M'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscription automatique pour les nouveaux majeurs ayant fait leur journée de citoyenneté. Pour les nouveaux arrivants, se connecter sur servicepublic.fr pour faire l'inscription.

• VENDRE UN VÉHICULE OU CHANGER DE CARTE GRISE

Les demandes de cartes de grise ne sont plus recevables en mairie mais soit en Sous-préfecture ou dans certains garages agréés.

Vous pouvez effectuer les demandes liées au certificat d'immatriculation en ligne sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata, d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire et d'une déclaration de cession de véhicule.

• PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches liées au permis de conduire peuvent être effectuées en ligne sur le site :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

Je rassemble les pièces justificatives ainsi qu'une photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés. Je crée un compte en cliquant sur « Je fais une demande en ligne ».

Vie communale

Demande de CNI ou de passeport

Dépot de dossier uniquement sur rendez-vous au 04 74 05 49 06 (mairie de Tarare)

Formulaire à retirer en mairie ou établir et imprimer une pré-demande en ligne sur :
<https://ants.gouv/moncompte/s-inscrire> (démarche gratuite)

• CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

- ☐ **1 photo d'identité (format 3,5 x 4,5 cm) datant de moins de 6 mois**, (faite de préférence chez un photographe pour le bon respect des normes exigées), de face, sans barrette, ni bandeau, ni chouchou, le visage et le cou dégagés, sans mèche de cheveux masquant les yeux et sans reflet dans les verres de lunettes.
- ☐ **Carte d'identité** (originale et photocopie)
- ☐ **Pour les enfants mineurs :**
Carte d'identité ou passeport ou carte de séjour du parent présent au RDV
- ☐ **Déclaration de perte** (mairie) ou de vol (gendarmerie) + **1 timbre fiscal de 25 €**
- ☐ **Taille**
 - ☐ Pour une 1^{ère} demande ou si les titres d'identité sont périmés depuis plus de 2 ans :
fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
 - ☐ **Dans tous les cas, renseigner sur la demande les dates et lieux de naissance des parents**
- ☐ **1 justificatif de domicile de moins d'un an** (original et photocopie) : facture EDF, loyer, eau, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation

• PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Pièces à fournir (originaux + photocopies obligatoires) :

- ☐ **Timbres fiscaux** à acheter dans un bureau de tabac ou en ligne sur <http://timbres.impot.gouv.fr>
 17 € pour les enfants de moins de 15 ans
 42 € pour les enfants de 15 ans jusqu'à moins de 18 ans
 86 € pour les adultes (+ de 18 ans)
- ☐ **1 photo d'identité récente en couleur, sans sourire, de moins de 6 mois** faite chez un photographe ou un photomaton agréé (format 3,5 x 4,5 cm), de face, sans barrette, ni bandeau, ni chouchou, le visage et le cou dégagés, sans mèche de cheveux masquant les yeux et sans reflet dans les verres de lunettes.
- ☐ **Carte d'identité** (originale et photocopie recto-verso)
- ☐ **Passeport périmé** (originale et photocopie)
- ☐ **Pour les enfants mineurs :**
carte d'identité ou passeport ou titre de séjour de l'un des parents (originale et photocopie)
- ☐ **Déclaration de perte** (faite en mairie) **ou de vol** (faite par la gendarmerie)
 - ☐ Pour la 1^{ère} demande et si l'intéressé ne possède pas de CNI :
fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
 - ☐ Dans le cadre d'une perte ou d'un vol et si l'intéressé ne possède pas de carte de CNI :
fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- ☐ **1 justificatif de domicile de moins d'un an** (original et photocopie) : facture EDF, loyer, eau, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation



Mariage, baptême et enterrement

→ Renseignements à la Maison Paroissiale de Tarare 04 74 63 02 11
 ou Mme Christiane Chermette au 04 74 05 16 63 ou 06 60 18 80 11

Vie communale

Retour en images



1. Nous avons honoré nos morts lors de la cérémonie de **commémoration** du samedi 11 novembre.



2. Création d'un **espace jeux pour jeunes enfants** sur la partie en herbe près de la salle des fêtes.

Installation d'un **but multisport** et d'un **filet protecteur** sur l'espace en gore à proximité de la salle des fêtes.



Retrouvez toutes nos actus sur

www.dieme.com

Travaux suite à amende de police

Nous avons la possibilité de toucher des subventions du département, issues des amendes de police, pour réaliser des travaux liés à la sécurité routière. Une demande a été faite pour des travaux de réfection de marquages au sol, pour un montant de 1526 € HT. Nous avons obtenu 1012 € HT de subvention du département. Les travaux ont été réalisés le lundi 29 janvier 2024 par la société Solmark. Vous pouvez continuer à vous faire flasher pour pouvoir refaire d'autres travaux :)



→ Travaux de marquage réalisés par la société Solmark

Vie communale

Fleurissement



Chaque printemps, le village prend des couleurs et s'embellit. L'équipe bénévole en charge du fleurissement plante les jardinières de la commune. Leur investissement rend notre village plus agréable.

” Les plantes vivaces sont très intéressantes puisqu'elles repoussent chaque année.

Certains massifs délaissent géraniums, surfinias et autres plantes annuelles pour faire place à différentes plantes vivaces. Celles-ci sont très intéressantes, car elles repoussent chaque année et sont moins gourmandes en eau, donc plus respectueuses de notre planète. Ces plantes sont appréciées pour leurs fleurs colorées et pour leur feuillage vert qui perdure d'une année sur l'autre.

Nous souhaitons également avoir une pensée pour Martine Bernard, conseillère municipale et membre de l'équipe fleurissement, qui nous a quitté cette année après un long et courageux combat contre la maladie.

Columbarium

La crémation est une pratique de plus en plus courante dans notre société actuelle et dans nos villages. C'est pourquoi le conseil a approuvé le devis de la marbrerie Soly-Poyet de Tarare, d'un montant de 14 271 €, pour la mise en place d'un columbarium comprenant six cases pouvant accueillir deux urnes chacune, ainsi qu'un jardin du souvenir destiné à la dispersion des cendres. Ce nouvel aménagement complète les trois cavurnes existantes, qui offrent une capacité de quatre urnes chacune. Cet espace a été agrémenté d'un banc favorisant le recueillement, d'un arbre de vie et d'un totem où seront inscrits les noms des personnes dont les cendres auront été dispersées dans le jardin du souvenir.

Une mise à jour du règlement du cimetière, ainsi que des divers tarifs des emplacements (columbarium, cavurnes et tombes), est en cours d'élaboration et sera votée par le conseil courant 2025.



→ Nouvel espace favorisant le recueillement

Vie communale

Changement des vitraux de l'église Saint-François de Sales

Suite à l'éclatement de l'affaire Louis Ribes courant 2022, le Diocèse de Lyon nous demande de bien vouloir démonter les 2 vitraux en place situés de part et d'autre de la Nef.

En effet, les associations de victimes se mobilisent pour que toutes les représentations réalisées par Louis Ribes soient enlevées des églises concernées. Ces remplacements sont liés à des abus commis par un prêtre, et tenant compte de la souffrance des victimes, le diocèse a fait le choix d'en porter la responsabilité financière.

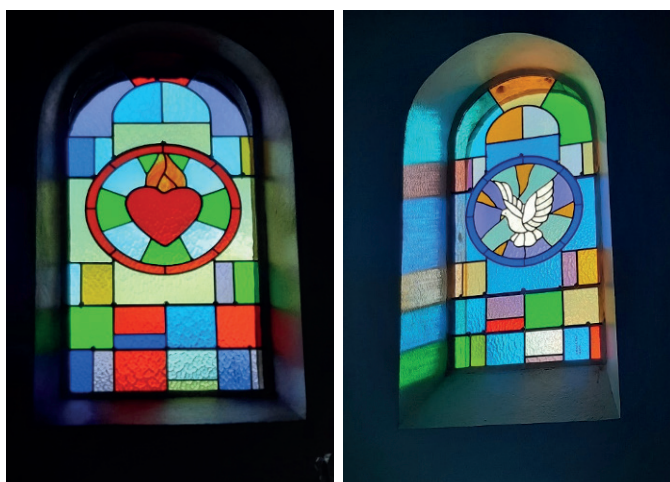
La mairie étant propriétaire de l'église, une convention avec le diocèse de Lyon a été établie pour la réalisation de cette dépose.

Les anciens vitraux ont été déposés début août 2023. Les nouveaux vitraux ont été réalisés par la société « Le Temps du Vitrail » de Christelle Mahé (vitrailliste à Oingt depuis 15 ans).

” Le diocèse a fait le choix
d'en porter la responsabilité
financière.



→ Dépose des anciens vitraux
par la société « Le temps du vitrail »



→ Nouveaux vitraux bénis en janvier 2024

Ils sont maintenant terminés et mis en place le 15 novembre 2023.

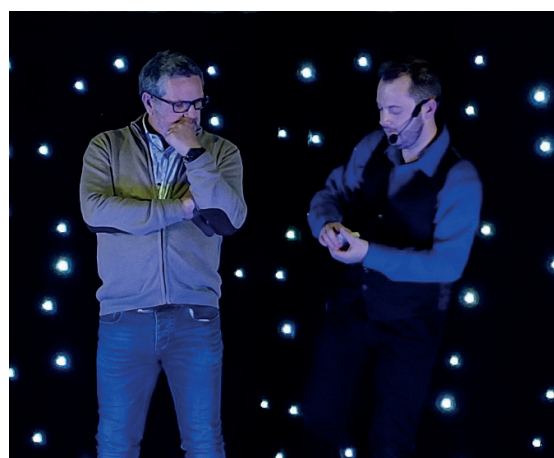
Les motifs sont chacun dans un médaillon posé sur une croix en arrière-plan, jaune pour le Sacré Cœur et bleue pour la Colombe.

Le choix des couleurs est en fonction du thème de la chapelle et également de la luminosité entrante. Le diocèse de Lyon a pris en charge l'intégralité du coût des travaux.

Une cérémonie a été organisée par le diocèse de Tarare le dimanche 21 janvier 2024 pour bénir ces vitraux.

Vie communale

Une journée au spectacle magique !



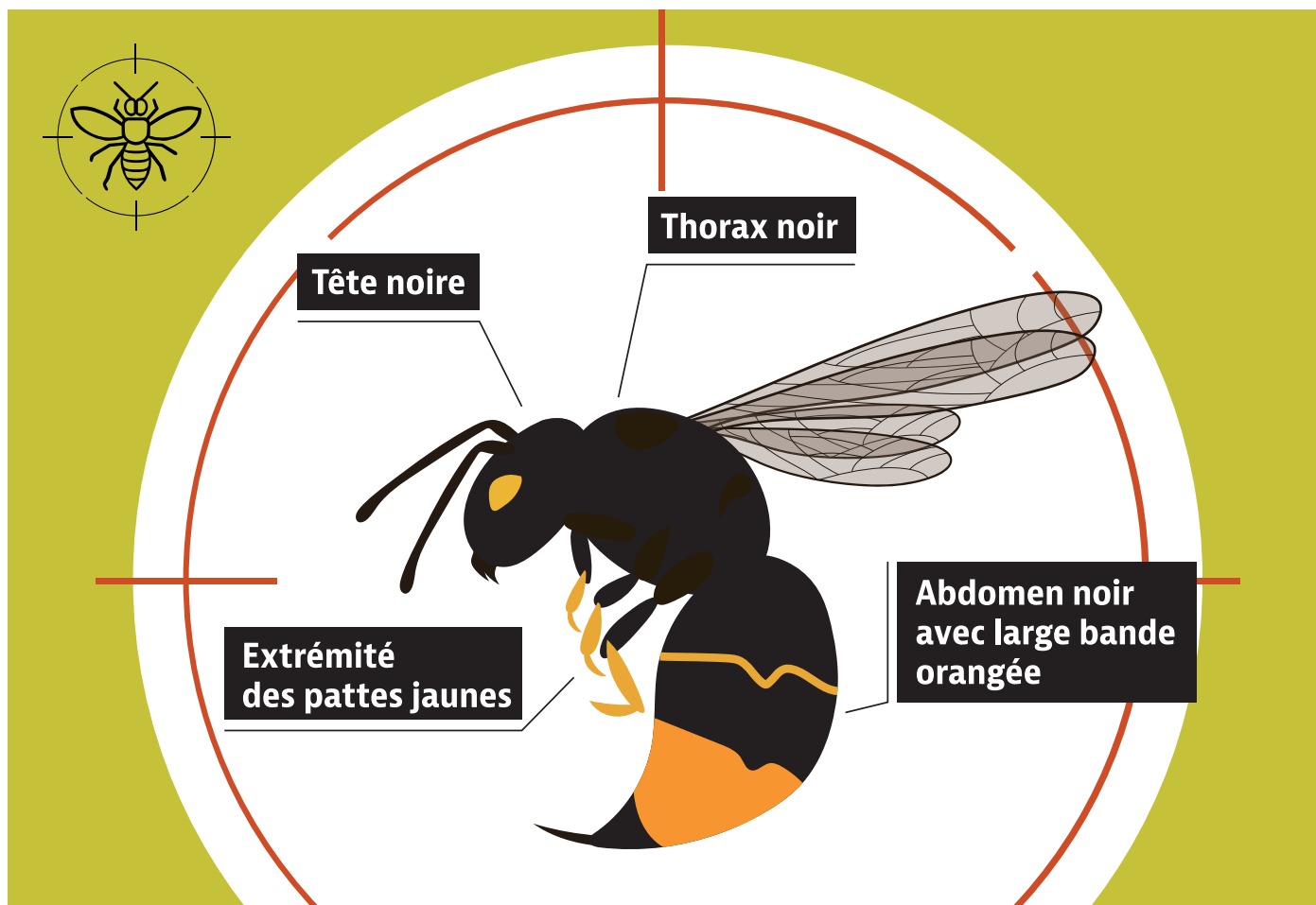
nnovation !
En collaboration avec la commune voisine de Saint-Apollinaire, et sur une initiative de Mme Evelyne Prêle, maire de Saint-Apollinaire, nous avons organisé une belle journée alliant repas et spectacle de magie, offerte aux anciens des deux communes. Le repas a été préparé et servi par Guillaume Girerd, traiteur de l'Écureuil, qui a généreusement offert l'apéritif. Après avoir savouré l'entrée, nos convives

ont assisté à une première séance de magie animée par Bastien Levy. Ensuite, le plat principal a été servi, suivi d'une seconde prestation magique captivante, pour conclure avec un dessert gourmand.

Cette journée a été une belle réussite, permettant à tous de partager un moment de convivialité et d'échanges avant de regagner leur domicile, le cœur léger et le sourire aux lèvres.

Vie communale

Frelon asiatique : agissons ensemble !



Originaire du continent asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français.

Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Très souvent confondu avec le frelon européen, certains critères permettent néanmoins de facilement l'identifier. En 2022, le nombre de nids découverts a quasi doublé : de 1983 en 2021 à 3833 en 2022.

La COR participe à la lutte contre le frelon asiatique en partenariat avec la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire du Rhône (GDS69). **Depuis 2024, au vu de l'augmentation exponentielle du nombre de nids**, les 31 communes membres (dont Dième) ont été sollicitées par la COR pour participer à hauteur de 200 euros par commune.

Les frelons asiatiques arrivent également sur la commune. En 2023, 2 nids détruits route de Chal et en 2024, 2 nids Chemin de la garde.

Si vous en voyez un, n'hésitez pas à le signaler à la mairie ou même de le faire vous-même le site **www.frelonsasiatiques.fr**. Pensez à faire une photo du nid qui vous sera demandé sur le site. Celui-ci est gratuit. Surtout n'essayez pas par vous-même de l'éliminer (ne pas le faire tomber ou lui tirer dessus pour les chasseurs) car la dissémination des reines sera facilitée. On compte sur votre aide !

Frelon Asiatique (à pattes jaunes)



Au printemps , la vigilance est de mise !

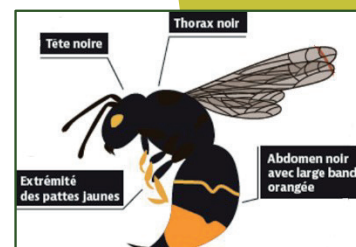
⇒ LES NIDS PRIMAIRES

■ QUAND les Observer ?

D'avril à juillet, la fondatrice frelon asiatique émerge de son hivernage ...



Gyne FA en dormance pendant la phase hivernale



■ À QUOI ressemble un nid primaire ?

Sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas



La fondatrice édifie seule un nid de fondation dit « nid primaire »



Petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm

■ OÙ les rechercher ?

À faible hauteur (long des avant-toits, cabanes, haies, parpaings, ...), protégés des aléas climatiques !



■ QUE FAIRE en présence d'un nid ?

⇒ Signaler sur www.frelonsasiatiques.fr



- ✓ Centralise les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes,
- ✓ Pour les faire détruire et rendre la lutte efficace en limitant ainsi les nids "secondaires" (nid délocalisé vers un lieu plus adapté à la croissance de la colonie) sur la période estivale qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à détecter, souvent cachés dans la frondaison des arbres ...

On compte sur vous !



Vie communale

« Les Petits Écureuils » votre garderie périscolaire

L'association « Les Petits Écureuils » est une garderie périscolaire qui accueille les enfants de l'école de Valsonne de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h15. Son objectif est d'offrir un espace sûr et accueillant pour les enfants avant et après l'école, tout en permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. À ce jour, 59 enfants sont inscrits à la garderie, ce qui représente 30 familles.

L'accueil est assuré par 2 animatrices, Christelle Meret et Stéphanie Bocquet, qui peuvent être aidées occasionnellement par d'autres personnes tout au long de l'année, et notamment Coleen bocquet et Véronique Billet. Elles veillent au bien-être et à l'encadrement des enfants.

Elles peuvent s'appuyer sur les membres bénévoles et dévoués du Bureau (Élise Bachy, Servane Derksen, Deirdre Hogan, Pauline Szwed et Florie-Anne Bissuel), qui travaillent activement pour assurer le bon fonctionnement de la garderie.

L'association fonctionne grâce aux cotisations des familles adhérentes ainsi qu'aux règlements par cartes à case ou cartes mensuelles, et aux subventions des collectivités.

Les membres du bureau de l'association tiennent d'ailleurs à remercier chaleureusement les communes de Valsonne et Dième pour leurs subventions, et le prêt du local qui nous aide à maintenir des services de qualité pour les enfants.

En outre, une vente est organisée chaque année au profit de l'association. En 2024, la vente de bières artisanales, qui a remplacé la vente de pizzas, a ainsi permis de collecter des fonds.

Nous remercions tous les amateurs de bières qui ont soutenu notre association.

Ces actions sont essentielles pour soutenir l'association et permettent d'offrir des moments de joie et de partage aux enfants.

Ces derniers ont ainsi pu fêter Noël avec l'ouverture du calendrier de l'Avent et découvrir de nouveaux jeux pour la garderie.

De plus, une « garderie hors les murs » en juin dernier a également été organisée. Ce fut un moment festif durant lequel les enfants ont joué tous ensemble, au cercle, et qui s'est terminé par un apéritif convivial avec les parents.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des

questions ou si vous souhaitez en savoir plus sur notre association « Les Petits Écureuils ».

garderievalsonne@gmail.com



Vie communale

Passe moi 1 savon : votre savonnerie artisanale



Muriel



Caroline



Muriel et Caroline sont professionnelles en savons et cosmétiques naturels depuis 2020, respectivement installées à Saint Nizier d'Azergues et Saint Cyr le Châtoux. C'est sur le marché de producteurs du col des Echarmeaux qu'elles se sont rencontrées.

Caroline fait les savons et Muriel les cosmétiques naturels (Baumes, shampoings, complexes huiles spécifiques pour tendinites, psoriasis...). Complémentaires, c'est naturellement que depuis 4 ans elles font stand commun dans les villages du Beaujolais, sur les marchés, évènements, boutiques d'artisans, AMAP, etc. L'emménagement en août 2024 de Caroline et son mari à Dième, dans l'ancien gîte Carpe Dième, au Razès, leur permet d'installer un laboratoire commun, avec une petite boutique attenante de vente de leurs produits et dès 2025 proposer des ateliers autour de leur métier.

« Sensibilisée dès l'enfance aux bienfaits des plantes par un grand-père herboriste à Lyon Saint-Jean et bercée dans une famille attentive pratiquant les soins naturels, j'ai toujours intégré les plantes dans mon mode de vie.

Après de belles années professionnelles dédiées aux autres, formée à l'École Lyonnaise des Plantes Médicinales ainsi qu'en Cosmétiques Artisanales, Savonnerie Artisanale et réglementation Cosmétiques à l'École Drhumana dans le Diois, je me consacre pleinement au mariage des plantes aux multiples vertus pour le bien-être quotidien :

Shampoings solides, baumes (visage, corps, lèvres, cheveux), complexes d'huiles végétales et essentielles (Tendinites et douleurs corps, Psoriasis et dermatoses, acné et autres boutons, soin quotidien du visage anti-rides, soin quotidien bucco-dentaire), déodorants et parfums solides...et des besoins spécifiques sur demande. » - Muriel

« Je suis née dans une famille de fabricants de meubles et j'ai toujours aimé l'alchimie des matières naturelles, leurs odeurs, leurs touchés, leurs visuels, et le souci d'utiliser des produits sains et simples.

Le savon utilisé de tous temps par nos aînés, reste un produit du quotidien qui prend soin de la peau sans additif d'aucune sorte ni de conservateurs. Devenir artisanne avait du sens, et la saponification à froid, procédé qui préserve les propriétés des huiles végétales, s'est imposée. Je crée la savonnerie « Passe moi 1 savon » en 2020 après une formation à la technique de saponification à froid à l'UESS de Forcalquier en 2019.

Je formule ainsi 11 recettes, adaptée à chaque type de peaux en intégrant des ingrédients les plus locaux possibles.

La saponification à froid, c'est aussi de la patience, et retrouver la valeur du temps... »

- Caroline

Nos boutiques en ligne pour découvrir et commander nos produits artisanaux

passe-moi-1-savon.sumupstore.com

savonnerie-ritz.sumupstore.com

Notre boutique sur Dième pour découvrir et acheter en direct : 215 Les Razès 69170 DIÈME.

Merci de téléphoner avant votre visite car nous pouvons être en production ou en marchés.

Nous serons heureuses de vous accueillir !

Vie associative

Comité des fêtes de Dième : encore une belle année !



→ Halloween, jeudi 31 octobre 2024

Nous vous avons donné rendez-vous en début d'année autour d'un rougail saucisse sur fond de musique des îles. Vous étiez presque 100 personnes ce soir-là.

Nous étions presque aussi nombreux le samedi 24 août pour notre fête de l'été. Nous étions hélas trop peu de bénévoles pour pouvoir assurer la cuisson d'un cochon et la logistique d'une telle journée. Nous avons donc fait le choix de vous proposer une formule traiteur cuisinée par la boucherie Paillasson du Bois d'Oingt. Au menu : melon, jambon au madère avec son gratin dauphinois et glace. Les orages nous ont épargnés, permettant ainsi le lancement de notre tournoi de pétanque (mieux que les JO !) en parallèle de jeux de société et de parties de coinche. Un stand de maquillage, des jeux d'eau et une pêche à la ligne ont amusé les enfants.

Nous avons également proposé en avril une soirée jeu avec la complicité du foodtruck Kock Gourmet et une animation pour Halloween. Les petits et grands ont parcouru les rues et chemins du village pour récolter des bonbons.

Enfin, nous clôturerons l'année avec l'arbre de Noël qui réunira les familles autour du Père Noël, le samedi 14 décembre.

Pour rappel, deux barnums et du matériel (gobelets réutilisables, friteuse et machine à hot-dog) sont mis à disposition des habitants en échange d'une petite contribution.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous apportent leur aide. Sans vous, ces quelques rendez-vous n'existeraient pas ! Si vous souhaitez vous investir et participer à la vie associative de notre beau village, cela tombe bien car nous avons encore besoin de vous en 2025 !

Excellente année 2025.

La Présidente

Le bureau

Planus Céline, Présidente
Martin Clarisse, Vice-Présidente
Capelli France, Secrétaire
Fourchet Sophie, Vice-Secrétaire
Grand Buclet Thomas, Trésorier
Mazuy Guy, Vice-Trésorier

Merci à nos bénévoles réguliers ou spontanés de 2024 : Christine, Joël, Marie, Johan, Estelle, Philippe, Amélie, Ludivine, Adrien, Stéphanie...

Dates à retenir en 2025

Samedi 15 février - Soirée dansante
Samedi 29 mars - Soirée coinche et jeux
Samedi 30 août - Fête du village
Dimanche 2 novembre - Animation d'Halloween
Samedi 13 décembre - Fête de Noël

Vie associative

Bilan de l'année 2024 pour les centres de loisirs gérés par AERES

L'association AERES, qui gère les centres de loisirs Inter-Gônes, Les Gônes du Soanan et Les Gônes de Sauvajoux, continue d'offrir un service de qualité aux enfants de 3 à 12 ans. En 2024, les activités proposées les mercredis et pendant les vacances scolaires ont permis aux enfants de vivre des moments inoubliables.

Activités variées et moments forts

Cette année encore, les enfants ont pu profiter d'une grande diversité d'activités ludiques et éducatives. Des intervenants jeux de société, Playmobil, vélo sécurité routière ont été très appréciés de tous.

Tout au long de l'année, les animateurs et animatrices ont aussi proposé des jeux d'extérieur, des ateliers créatifs et des sorties pour que chaque enfant puisse s'épanouir.

Un accueil toujours réactif et adaptable

AERES a pu accueillir, cette année, toujours autant d'enfants chaque jour dans chaque centre. Toute l'équipe d'animation, que nous remercions pour son investissement et la qualité de son travail, se préoccupe autant du bien-être des enfants que de leur sécurité, ce qui est rassurant pour les parents.

Nous remercions l'ensemble des communes partenaires : Cublize, Saint Vincent de Reins, Ronno, Saint Just d'Avray pour Inter-Gônes, ainsi que Valsonne, Saint Clément sur Valsonne, Dième et Saint Appolinaire pour Les Gônes du Soanan et Les Sauvages et Joux pour Les Gônes de Sauvajoux, pour leur confiance et leur soutien dans l'accueil des enfants.

Des ajustements pour un service redéfini

Cette année, des difficultés financières nous ont malheureusement conduits à fermer le centre « Les Gônes de Sauvajoux » après sa dernière ouverture estivale.

En conséquence, nous avons repensé l'organisation de nos services afin de maintenir un accueil de qualité pour les enfants des Gônes du Soanan et Inter-Gônes. L'équipe a travaillé avec détermination pour que cette transition soit fluide, en veillant à préserver le dynamisme et la diversité des activités proposées. Nous tenons à remercier les élus locaux et les familles pour leur engagement et leur soutien constant. Leur confiance nous permet de continuer à améliorer nos services et à rester à l'écoute des besoins de chacun. Enfin, AERES lance un appel à de nouveaux bénévoles. Votre aide nous est précieuse pour permettre de continuer à offrir des activités variées et enrichissantes aux enfants de nos communes. Chacun est le bienvenu pour s'impliquer dans l'organisation et la gestion de nos centres de loisirs, en participant à ce projet collectif au service des familles et des enfants.

Les membres du bureau d'AERES



Vie associative

Que se passe-t-il dans les forêts et les prairies de Dième ?

Depuis le début de la saison, dès juillet pour la chasse à l'approche, nous constatons une disparition de nos animaux sauvages dans nos forêts et nos prairies.

Lors de nos actions de chasse, nous ne retrouvons plus de gîte de chevreuils ou de lièvres, de bauge de sangliers alors que nous avons un biotope adéquat. Tous les promeneurs matinaux peuvent constater eux-mêmes que nous ne voyons plus de chevreuil, de lièvre comme avant. Les détracteurs de la chasse diront que nous avons trop prélevé d'animaux, mais ils ne savent pas que nous prélevons moins de chevreuil que ce que nous autorise le plan de chasse défini par la fédération selon notre massif forestier, que nous prélevons entre 2 et 3 lièvres par an depuis des décennies et que même les sangliers, gibier classé nuisible pour sa prolifération et ses dégâts, seulement un maigre tableau de chasse de 4 sangliers a été prélevé l'année dernière. Ce ne sont donc pas nos actions de chasse qui mettent en péril notre cheptel de gibiers sauvages, mais un facteur aujourd'hui non identifié.

C'est un fait, les épidémies nombreuses et présentes touchent aussi bien les élevages que la faune sauvage. Les cheptels de nos agriculteurs sont touchés de plein fouet par la Fièvre Catarrhale Ovine et nous ne voyons pas pourquoi cela ne toucherait pas les chevreuils. Un jeune chevreuil mort sur notre commune a été trouvé, mais certainement d'autres ont pu être infectés mais pas retrouvés car tout de suite évacués par les renards et autres charognards. Même si elles ne sont pas encore arrivées chez nous, du moins à ce que nous sachions, il ne faut pas oublier que sur le territoire français, d'autres épidémies comme la peste porcine sur les sangliers du Nord-Est de la France ou la grippe aviaire dans le Sud-Ouest sévissent. Cependant les grands prédateurs sont bien présents, toujours très discrets, même s'il est parfois possible de capturer leur présence avec des pièges photos. Ces animaux, comme le lynx et le loup, sont de grands carnivores. Le loup doit quotidiennement manger entre 1,5 kg et 2 kg de viande. Cela pourrait justifier pourquoi nous n'avons plus de chevreuil, plus de jeune sanglier ou de laie, et qu'il reste encore les mâles adultes qui arrivaient à se défendre.



La société de chasse de Dième s'est associée aux sociétés de chasse environnantes qui ont fait le même constat. Les sociétés échangent sur leurs retours d'expériences de leurs activités. Nous avons donc décidé tous ensemble de réduire les prélèvements et de refaire régulièrement des points pour ajuster les nouvelles directives pouvant aller jusqu'à une fermeture avancée pour la chasse de certaines espèces sans attendre les dates définies par les arrêtés préfectoraux.

Pour passer à un sujet plus réjouissant, la reprise de notre repas des chasseurs en mars dernier fût une vraie réussite avec un nouveau traiteur, le restaurant « La Cadole » de Sainte Paule qui nous a régalié. Un vrai moment de convivialité, où nous avons pu tous nous retrouver entre amis. Nous prévoyons de réitérer avec le même restaurateur pour notre prochain repas. Chaque année la pyramide des âges génère des départs de certains de nos sociétaires et des arrivées. Cette année Pierre Billet, et Christian Varillon n'ont pas renouvelé et nous avons accueilli André Girerd qui venait déjà régulièrement en tant qu'invité.

Nous souhaitons à tous une bonne année en attendant de se croiser dans nos forêts.

Vie associative

Café rencontre



→ Après-midi pétanque

Tout d'abord, parlons un peu du café-rencontre. Celui-ci fut initié par Petra, Dièmoise il y a plusieurs années et maintenant Suédoise.

Elle a créé ce « moment sympathique » afin de pouvoir faire des rencontres au sein de notre petit village où elle ne connaissait personne.

Cela fait maintenant de très nombreuses années que le café-rencontre perdure.

Et je me fais une joie de poursuivre cette plaisante aventure. Si, comme Petra, vous voulez rencontrer des gens, passer de bons moments, à jouer et à discuter : rejoignez-nous.

Ce sera avec grand plaisir que nous vous y accueillerons au rythme d'un lundi par mois environ.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Merci pour tous les moments déjà partagés, mais

surtout pour ceux à venir. À bientôt pour de belles retrouvailles en 2025.

Guy Mazuy : 06 17 33 27 65 - guy.mazuy@orange.fr

Randonnée pédestre

Si vous êtes intéressés pour 2h30 à 3h de détente et d'un bon bol d'air, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos circuits sont de 6 à 12 kilomètres environ avec une boucle.

Départ tous les lundis à 13h30 de la Mairie de Dième.

Suzanne Rignol : 06 38 13 12 38



Intercommunalité

Osez DEVENIR bénévole



Premier réseau associatif national de services à la personne



© Cite - FGN Fédération ADMR 69 2020 - Photos : Fotostock et Adobe

partager nos valeurs : proximité, respect, solidarité,
réciprocité, universalité

SERVICES
ET SOINS
SENIORS

se rendre utile et donner aux autres un peu de son temps

ENFANCE
ET PARENTALITÉ

être bénévole pour recevoir, échanger,
et rencontrer de nouvelles personnes

ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP

valoriser ses compétences, se former

ENTRETIEN
DE LA MAISON

ADMIR TARARE - SOANNAN

1 B place Victor Hugo

69170 TARARE

Téléphone : 04 74 63 01 75

Courriel : admr.tarare@fede69.admr.org



admr-rhone.fr

L'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

Un Service Autonomie à Domicile



Service d'aide à domicile :

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, repassage, courses, transport accompagné...



Service de Soins Infirmiers à Domicile de jour et de nuit :

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit...



Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants :

Soutien aux proches aidants de personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)



Aide à la constitution des dossiers, aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESU et Crédit d'impôt de 50 %.



Équipe spécialisée Alzheimer à domicile :

Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...



Restaurant associatif ouvert à tous :

Repas préparés chaque jour sur place, servis à l'assiette, dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles...



Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie :

Tout un panel d'activités qui contribuent au bien-être du corps et de l'esprit :

- | | | |
|--------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| - Ateliers autonomie numérique | - Chorale | - Tarot |
| - Ateliers Bien-être & Santé | - Couture | - Voyage |
| - Ateliers mémoire | - Informatique | - Yoga |
| - Belote | - Marche | - Yoga du rire |
| | - Gym douce | - Prévention des chutes |
| | - Gym mémoire | - Rencontres dans notre restaurant |
| | - Sorties restaurant | |

L'Entraide
— vous faciliter la vie à domicile —

en résumé :

- 1000 bénéficiaires,
- 500 interventions personnalisées par jour,
- 500 adhérents,
- 150 salariés, 60 bénévoles.



D82

DIEME

340 heures d'intervention par an

- 1 Adhérent
- 2 Bénéficiaires
- 1 Salarié

L'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —

13 bis boulevard Voltaire
69170 TARARE

Tél. 04 74 63 01 21

contact@lentraide.com
www.lentraide.com

Ouverture au public du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



Service aux personnes
à domicile (NF 311)

L'Entraide vers de Nouveaux Locaux pour Faire Plus et Mieux Encore

L'Entraide déménage, au 1 avenue Jean Jaurès à Tarare, dans des nouveaux locaux plus spacieux et plus fonctionnels.

L'Entraide voit également sa dotation de places augmenter avec 7 places en plus au service de soins et 5 places au service de garde itinérante de nuit.

Nous avons donc **besoin de ressources complémentaires** et nous recrutons des aides à domicile et des aides-soignants.

LA COR

À VOTRE SERVICE

LA COMMUNAUTÉ DE L'OUEST RHODANIEN

regroupe, depuis 2014, 31 communes dont Dième. Elle dispose de nombreuses compétences au service de son territoire, présentes dans votre quotidien : économie, gestion des déchets, politique culturelle et touristique, rénovation de l'habitat...

Retrouvez toute l'information utile, les aides, les événements, etc., sur

ouestrhodanien.fr

GESTION DES DÉCHETS

LES CONSIGNES CLEFS À NE PAS OUBLIER

- ▶ **100 %** des emballages se trient dans les bacs jaunes.

- ▶ Le **plastique** n'est pas forcément un emballage : jouets ou autres petits objets ne doivent donc pas être déposés dans les bacs jaunes, réservés **exclusivement aux emballages**.

- ▶ Les **emballages, on les jette vides et en vrac** : s'ils sont déposés dans un sac noir, le site de traitement les considérera comme des refus de tri.

- ▶ Ces **erreurs de tri coûtent cher**, à la collectivité (et donc à l'usager) et à l'environnement.

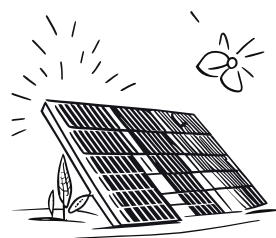
460 TONNES de déchets ont fait l'objet d'un refus de tri en 2023, pour un coût de près de **80 000 €**.

- ▶ Les **cartons bruns** sont à jeter en déchèterie. Déposés avec les emballages, ils encombrant les camions de collecte et peuvent même créer des problèmes techniques. Leur dépôt en déchèterie est également gratuit pour les professionnels.

- ▶ Même usés ou en mauvais état, les **déchets textiles** sont à déposer dans les colonnes de récupération dédiées, et non dans les ordures ménagères : encore moins dans les bacs jaunes.

- ▶ À partir du 2 janvier 2025, vous ne pourrez plus accéder en déchèterie sans être inscrit. Rendez-vous sur ouestrhodanien.fr.

- ▶ Une fois inscrit, vous bénéficierez de **36 CRÉDITS GRATUITS** par an en déchèterie. Ces 36 crédits sont à utiliser comme vous le voulez, sans limitation quotidienne ou mensuelle.



CADASTRE SOLAIRE

DE LA COR

PHOTOVOLTAÏQUE OU SOLAIRE THERMIQUE : FAITES UNE SIMULATION gratuite

En quelques clics, déterminez l'intérêt d'une installation sur votre toiture, pour produire de l'électricité ou de l'eau chaude sanitaire.



VOTRE AGENDA

2025

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| ▶ MARS
Bulles dans le Lac | ▶ AOÛT
Pause gourmande |
| ▶ JUIN
Fête du vélo | ▶ OCTOBRE
UTBV |
| ▶ JUIN
Triathlon | ▶ OCTOBRE
Forum de la rénovation |
| ▶ JUILLET / AOÛT
Les mardis du Lac | ▶ DÉCEMBRE
Marché de Noël |



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



CARTE
Fidélité
Cagnotter des €

CARTE
Cadeau
Faire plaisir



CLICK
& Collect
Gagner du temps



Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération

Parce que nous savons
à quel point le
commerce de proximité
est important pour
vous !



+ de 200
Commerçants et
Artisans Adhérents

Suivez-nous ! [f](#) [o](#) [d](#) [in](#) [You Tube](#)



**Bonne année
2025**



DIÈM**MAG'**

www.dieme.com